

Infographie : quel plan contre la menace ?

Cahiers > Attentats : la tension, et l'attente > Infographie
Le 30 novembre 2015 | Mise en ligne : **Lydia Magnoni**



BELGIQUE

LES NIVEAUX DE MENACE
TERRORISTE



Niveau 4 ou très grave

La menace à l'égard de la personne, du groupement ou de l'événement qui fait l'objet de l'analyse est sérieuse et imminente.



Niveau 3 ou grave

La menace à l'égard de la personne, du groupement ou de l'événement qui fait l'objet de l'analyse est possible ou vraisemblable.



Niveau 2 ou moyen

La menace à l'égard de la personne, du groupement ou de l'événement qui fait l'objet de l'analyse est peu vraisemblable.



Niveau 1 ou faible

La personne, le groupement ou l'événement qui fait l'objet de l'analyse n'est pas menacé.

LES NIVEAUX VIGIPIRATE



VIGILANCE

Posture permanente de sécurité

Protection quotidienne contre une menace terroriste constante

Mesures permanentes

Concerne l'ensemble du territoire et des secteurs d'activité

Durée illimitée

Renforcement de la vigilance

Augmentation ponctuelle de la menace terroriste ou des vulnérabilités

Mesures temporaires plus contraignantes

Concerne une zone géographique ou un secteur d'activité

Durée limitée



ALERTE ATTENTAT

Protection maximale

Menace imminente d'un acte terroriste

Mesures exceptionnelles

Peut concerner une zone géographique ou l'ensemble du territoire

Durée très limitée



En France, quand il y a menace terroriste, on déclenche le plan Vigipirate.

© Journalessentiel